

B1.31.1 Acheter un terrain

Acheter un terrain



Avant d'acheter un **terrain constructible**, il est important de vérifier s'il est déjà viabilisé, avec accès à **l'électricité** et à **l'eau courante**. Ces raccordements peuvent coûter plusieurs milliers d'euros, notamment pour les **eaux usées**. Les terrains non viabilisés paraissent moins chers, mais demandent souvent des travaux ensuite. On signe un compromis de vente chez le notaire *à condition que* le projet reste possible, et il faut aussi prévoir les taxes d'aménagement.



*Before buying a **buildable plot of land**, it is important to check whether it is already serviced, with access to **electricity and running water**. These connections can cost several thousand euros, especially for **wastewater**. Unserviced plots seem cheaper, but often require work afterward. You sign a preliminary sales agreement at the notary provided that the project remains possible, and you also need to plan for development taxes.*

1. Qu'est-ce que cela veut dire quand un terrain est « viabilisé » ?
 - a. Il a déjà un permis de construire obligatoire.
 - b. Il est déjà vendu par le notaire.
 - c. Il est déjà raccordé à l'eau et à l'électricité.
 - d. Il est entouré d'une clôture et d'un jardin.
2. Quels frais sont indiqués pour les raccordements du terrain ?
 - a. Environ deux mille euros pour l'électricité et mille trois cents euros pour l'eau.
 - b. Environ mille trois cents euros pour l'électricité et deux mille euros pour l'eau.
 - c. Environ mille euros pour l'eau et trois mille euros pour l'électricité.
 - d. Environ huit pour cent du prix du terrain pour l'eau et l'électricité.

1-c-2-b